



DÉLÉGATION DES PAYS DE L'ADOUR

<https://paysdeladour.secours-catholique.org>

La délégation des Pays de l'Adour se mobilise en faveur des exilés d'Ukraine !



ACCOMPAGNEMENT

LIEN SOCIAL

MIGRANTS

URGENCE INTERNATIONALE

11/04/2022

Mobilisation dans les Pays de l'Adour

Les équipes de la délégation des Pays de l'Adour mobilisées viennent en aide aux réfugiés ukrainiens.

Dans les **Landes**, les bénévoles de de l'antenne de **MACS** (Capbreton, Labenne, Seignosse, Soorts-Hossegor, Tosse) et de **Mimizan** s'organisent pour offrir des affaires de première nécessité, du soutien moral et de l'aide dans leurs démarches administratives aux réfugiés qui sont logés sur leur territoire.

Dans le **Béarn**, à **Navarrenx** et à **Lescar**, les équipes ont répondu présentes à l'appel de leurs mairie/communauté des communes pour une mobilisation des réseaux associatifs dans l'accueil des réfugiés d'Ukraine.

Dans le **Pays basque**, à **Mauléon**, quarante-trois Ukrainiens sont hébergés au château de Libarrenx jusqu'au 10 mai. La mairie, le Secours Catholique, le panier souletin, la Croix rouge et les supermarchés locaux sont mobilisés conjointement pour la confection des trois repas quotidiens. À ce titre, l'équipe du Secours Catholique de Mauléon a attribué un budget par jour par personne afin d'offrir des produits frais (viande, poisson, fruits, laitages) aux familles ukrainiennes. Informée de cette importante arrivée de réfugiés à Mauléon, l'équipe d'**Espelette** a lancé un appel aux dons via la feuille paroissiale pour lui venir financièrement en aide.

Des bénévoles de l'équipe d'**Hendaye** assurent quant à eux des navettes, le soir, lorsque les transports en commun sont arrêtés, entre la gare et la ville d'Irun pour aider les réfugiés à rejoindre leur lieu d'accueil.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les possibilités de mobilisation près de chez vous, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat de délégation au 05 59 50 70 80.

Pour soutenir cette mobilisation, vous pouvez **faire un don en ligne**, transmettre un chèque à la délégation des Pays de l'Adour : 1, avenue de Montbrun 64 600 Anglet, au nom du Secours Catholique et avec la mention : « *Urgence Ukraine* » au dos ou transmettre des espèces à la délégation ou en les déposant à l'équipe locale la plus proche de chez vous. Vous pouvez demander un reçu fiscal suite à ce don.

Getty Images

<https://paysdeladour.secours-catholique.org/notre-actualite/la-delegation-des-pays-de-ladour-se-mobilise-pour-les-exiles-dukraïne>